

SOCIETE FRANCAISE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION.

Procès Verbal du Conseil d'Administration du 14 novembre 2008

Points abordés durant le CA

1. Approbation du procès verbal du CA du 13 juin 2008.
2. Les cas locaux de l'UAG et de l'Université de Corte
3. Politique et projets des commissions
4. Point de trésorerie
5. Questions diverses

Présents :

Claudine Batazzi (CB), Brigitte Chapelain (BC), Nicole D'Almeida (NDA), Patrice De La Broise (PDB), Olivier Galibert (OG), Alain Kiyindou (AK), Anne-Marie Laulan (AML), Amar Lakel (AL), Cyril Masselot (CM), Bernard Miège (BM), Laurence Monoyer-Smith (LMS), Bertrand Parent (BP), Odile Riondet (OR), Béatrice Vacher (BV),

Excusés :

Françoise Bernard, Yann Bertachinni, Philippe Dumas, Emmanuel Ethis. Gino Gramascia, Christian Le Moëne, Caterina Manes-Galo. Jacques Perriault, Hélène Romeyer,

1) Le procès verbal du CA du 12 septembre 2008 est adopté à l'unanimité

2) Les cas locaux : l'Université Antilles Guyane (UAG) et l'Université de Corte

Situation à l'UAG :

AK : Les collègues de l'UAG ont réussi à faire passer leur maquette. On attend l'avis du ministère. Le Président de l'UAG n'a pas apprécié la démarche de la SFSIC qu'il voit comme une extériorisation du conflit. Il n'y aura pas de rencontre téléphonique avec le président de la SFSIC.

Situation à Université de Corte :

AK : Ce sont avant tout des conflits de personnes . Une discussion avec Mathieu Santini, MCF 71^{ème} section nous encourage à confier la mission d'intervention et de médiation à un président d'Honneur sans s'afficher officiellement.

BM :

Il faut encourager les chercheurs en SIC à s'inscrire scientifiquement en local. Il existe notamment un danger via l'Institut de la Communication du CNRS qui peut éloigner certains chercheurs de leur université d'origine.

Corte pose le problème de la « contractualisation » de nos formations.

OG : Il faut identifier des personnes ressources dans les instances de gouvernances en local et travailler ce réseau de correspondants. C'est une politique de lobbying

PDB: Dans le cadre d'un travail de cartographie, on aura besoin de correspondants dans les universités pour la pédagogie. Ces correspondants permettront de mieux évaluer ce qui se joue sur place également.

3) Politique et projets des commissions

a. Politique générale de la commission « recherche »

- i. Les publications, la traduction, la publicisation : un travail d'analyse du champ éditorial de notre discipline va être mené, intégrant la dimension internationale.
- ii. Il est prévu des rencontres avec des personnalités institutionnelles (AERES, DGES, ANR, etc.) qui pourraient nous aider à positionner les SIC.

La SFSIC et les personnalités institutionnelles :

AL : L'AERES patauge sur les revues en SIC

BM : il faut rajouter le CNU. Il faut contacter les experts. Il faut savoir ce qui se passe dans les laboratoires.

AML : L'INIST donne toutes les évaluations concernant les revues, ainsi que les critères d'informations. Jean Michel Rodas, responsable des SIC à l'ANR, devrait être approché.

La conférence des directeurs de laboratoires :

LMS : on ne peut pas être tenu à l'écart de la conférence des directeurs de laboratoires. Il faut prendre contact. Il n'y a pas d'animosité. On va associer la Conférence des Directeurs de laboratoires aux doctorales.

BP : Il faut solliciter au sein de cette instance un positionnement par rapport à la SFSIC.

Relations avec la commission « communication et Valorisation de la recherche »

BM : dans le cadre de la politique générale, il faudrait rattacher la valorisation à la commission « recherche »

BC : La commission « communication et valorisation » s'inscrit en collaboration avec les autres commissions.

iii. Les doctorales 2009

1. Remise du document de présentation de la manifestation
 - a. Appel à communication
 1. Le terme « angles morts » est à discuter
 2. Problème de la construction de l'objet communicationnel : « interprétation et lecture info-communicationnelle ».
 - b. Echancier

- i. BM : il faut raccourcir les délais
- AK : l'annonce a été faite depuis un moment
- 15 décembre : date limite de réception des propositions
- 15 janvier : date de signalisation d'acceptation des propositions
- 10 mars 2009 : date de remise des articles
- Le comité scientifique reste à déterminer

OR : est-ce que ce sont des journées francophones ? AK : oui, des doctorants francophones peuvent candidater.

BV propose de faire un compte rendu des ateliers des doctorales 2009 en vue de les organiser et de les publier dans les cahiers de la SFSIC

BC : il faut identifier les listes de diffusion et utiliser ces dernières pour diffuser l'appel à communication des doctorales

Excursus sur les assises des SIC:

AK : les SIC sont à un tournant, il faut en discuter pour faire un bilan et anticiper l'avenir. On pourrait coupler ces assises avec les doctorales. Mais nous avons la possibilité de le faire en deux phases. Une première phase à Grenoble, de lancement de la discussion. Et une deuxième phase au mois d'octobre-novembre pour travailler également au niveau politique avec des invités de hauts niveaux.

PDB : Il faut établir à cette occasion un état des lieux « formation et recherche ».

AK : c'est un congrès institutionnel et politique. Une commission d'organisation qui comprendra des membres du CA appuyés par quelques présidents d'honneur doit être mise en place

BC : Il faudra prendre en compte dans nos thématiques la situation de perte d'autonomie des IUT

AK propose la rédaction en collaboration avec les présidents d'honneur d'un texte de cadrage de la manifestation. Il faut intégrer dans ces assises des personnalités (J.Davallon, S.Leleu-Merviel, etc.) , les groupes d'études et de recherche de la SFSIC.

AML : il faut des assises avec un « S », qui se développent également en local via les correspondants SFSIC

BM : Il faut jumeler les assises avec les doctorales et le congrès 2010

b. Commission « relations internationales »

Labellisation SFSIC

OR présente le texte qu'elle vient de remettre en séance. Concernant la mise en place d'une labellisation SFSIC pour les manifestations internationales

Cyril Masselot : il faut deux langues au moins pour un colloque

OR: Par exemple, En 2009 à Bucarest, l'ECREA refuse une autre langue que l'anglais dans les échanges.

AML : il y a des règles dans le cadre de la francophonie qu'il nous faut respecter. Nous ne pouvons pas nous exprimer seulement en anglais.

AL : En tant que porteur de projet, il ne faut pas se précipiter avec des injonctions. François Coren arrive en France très bientôt, il faut discuter avec lui.

Le CA décide de reporter toute prise de décision rédhibitoire et sollicite du temps de réflexion

AK demande la labellisation du colloque Mexique « De la société de l'information à la société du savoir », avec l'implication des collègues des l'AMIC (SFSIC mexicaine), du 8 au 10 juin 2009.

Un vote est positif en faveur de cette labellisation, à l'unanimité. (12 votants)

PDB : Il faut distinguer coordination et labellisation. Il ne faut pas créer des ateliers francophones, ce qui entraînerait une perte des publics importante.

OR : il faut également travailler sur le prix des colloques internationaux et les inscrire dans de bonnes pratiques.

AL : une ingénierie doit être envisagée pour faire exister le français dans ces manifestations. Par ailleurs, dans le cadre des relations bilatérales, il faut différencier la continuité de relations de la mise en place de nouvelles relations. Ces dernières demandent plus de moyens, comme Vincent Meyer l'a montré au travers du colloque de Tunis. Enfin, les questions de labellisation internationale passent par la francophonie. Il faut que le mandat de la SFSIC lors de manifestation internationale rédige systématiquement un rapport de synthèse informatif.

BV : Sur la traduction, on peut solliciter les alliances françaises.

BM : Le problème du coût pour les colloques internationaux se pose puisqu'on oblige les collègues à avancer systématiquement les frais d'inscriptions via CB.

OR nous informe du projet d'organisation d'une école d'été francophone en Infocom via une coordination de plusieurs pays.

Colloque de Tunis

AK : notre bureau hérite de l'engagement formel de reconduire le colloque de Tunis pour 2010. Nous avons été sollicité pour co-organiser un autre colloque au Maroc. AK souhaite que la SFSIC honore son engagement pour Tunis et propose la co-organisation d'un colloque au Maroc pour 2010.

PDB : La SFSIC a pris en engagement de renouvellement de Tunis, mais surtout d'élargissement de la manifestation à un réseau « Maghreb »

AML : La commission française pour l'UNESCO a soutenu des manifestations SIC. On peut obtenir des labels pour l'organisation de nos manifestations. Le Ministère des Affaires Etrangères peut également fournir des aides financières, mais aussi logistiques. Dans le cadre du monde arabe, cela peut être stratégique

BM : Dans nos rapports avec le Maroc, nous pouvons organiser un symposium avec quelques laboratoires, la SFSIC et des collègues marocains pour démarrer la relation institutionnelle.

AML : le Maroc est aussi en demande de formations info-communicationnelles des cadres.

LMS : Dans une perspective plus générale, faut-il toujours privilégier l'Afrique ?

BM : Un gros travail de formation doctorale en SIC est mené en Chine via les collègues français

Excursus : Philippe Maarek présente son activité de représentant de la SFSIC au sein de l'AIERI :

La SFSIC est membre institutionnel de l'AIERI, ce qui donne accès à 10 adhésions individuelles. Fin juillet 2009, cette conférence aura lieu à Mexico. L'appel à candidature court jusque fin janvier . IL faut désigner un correspondant SFSIC à l'AIERI.

AL : On constate un essoufflement de la relation avec les organisations internationales (OI). Il faut une présence du président de la SFSIC dans les OI, avec un correspondant. Un bémol sur l'ICA, dont l'objectif est de percer en Europe, et notamment aujourd'hui en France. L'AIERI est traditionnellement ouverte à la francophonie. Il existe des difficultés avec

l'ECREA qui impose une allégeance à l'anglais. Il faut faire un appel auprès des sociétaires de la SFSIC pour occuper les 10 places disponibles pour la prochaine conférence (1 place pour le président, 1 place pour le VP RI).

Le CA votera en fin de séance le fait que P.Maarek demeure correspondant SFSIC à l'AIERI avec le Président et le VP RI. Le CA vote à l'unanimité positivement.

c. Commission « formation »

BP :

- Une information est faite sur la réunion d'Org&Co le 11 décembre avec Nicolas Daudier et Anne Mayère
- La rédaction du document de cadrage avec Patrice de La Broise est en cours

Cartographie des formations SIC

PDB : Il nous faudra observer et accompagner la politique de formation via le recensement des formations. En septembre, nous désirons organiser une rencontre sur les compétences en SIC avec d'autres acteurs institutionnels, notamment les associations de professionnels.

BP : Les doctorales et les assises seront l'occasion d'une présentation des premiers résultats de la cartographie en France. PDB précise que cela se matérialisera notamment par la construction d'une carte en ligne interactive. Ce projet passera par la création et l'animation d'un réseau de correspondants locaux.

La professionnalisation

L'importance de la notion de compétences attendues dans le domaine de la communication. Comment les formations sont impactées par ce processus ? Quelle est l'employabilité de nos diplômés ? Comment se crée le référentiel de compétences (processus de Copenhague) ?

PDB : Le réseau de correspondants servira cette problématique. Il existe une bonne trentaine de correspondants académiques déjà identifiés. Il en faudrait 90 à 100 et cela est impossible. Ce travail sera beaucoup plus qualitatif que la cartographie. Le travail des correspondants sera lancé en septembre, notamment dans le cadre d'un symposium. Des journées d'étude seront organisées pour faire le point sur les résultats, notamment avec les associations professionnelles.

BM : C'est un travail indispensable mais il faut être modeste. Les données de la DGES ne sont pas fiables. Il faut inciter les responsables de formations à participer à la remontée d'informations.

LMS : On peut réfléchir à mettre en place un dispositif informatisé de récolte de données, peut être dans le cadre du site Web de la SFSIC.

BC : La revue française des SIC a un objectif de visibilité qui pourra utiliser la matière extraite par la commission « pédagogique ».

PDB : Pourquoi ne pas envisager une labellisation des formations par la SFSIC ?

PDB: Nous sommes dans une posture universitaire, ne s'intéressant qu'aux filières universitaires (exclusion des BTS « communication » par exemple). Cette première photographie devra être faite pour mars 2009.

d. Commission « communication et valorisation » par BC

i. Site de la SFSIC

1. Etat des lieux : beaucoup de travail à faire. Il faut que d'ici juin, nous ayons un site qui soit informatif, mais que nous arrivions à faire remonter de l'information des collègues
2. Gestion opérationnelle du site (Cyril Masselot et Oriane Deisseligny).

BC : on ne peut pas donner à tout le monde l'autorisation de publicisation, mais cela peut se faire pour les VP. Il faut que chaque commission possède ses pages.

Il existe un problème autour des bulletins d'adhésions et des identifiants qui sont liés à l'adhésion.

BC : Le site Web doit proposer une première mouture pour juin 2009

ii. Les cahiers de la SFSIC

1. Il faut trouver des solutions pour la diffusion qui ne soient pas du bricolage. Par exemple, l'envoi de 10 exemplaires à chaque membre du CA pour diffusion.
2. LMS : il faut que chaque adhérent reçoive les cahiers de la SFSIC.

iii. La collection des DVD

1. Les DVD autour de D.Bougnoux et J.Perriault sont déjà en production
2. Le DVD d'A. Mattelart suivra.
3. Il faut utiliser le site pour communiquer autour de cette collection

iv. Les plaquettes

1. Nous sommes en train de coordonner l'appel d'offre en vue de sa réalisation

v. Opérations de communication diverses

1. Nous pouvons accompagner la Tekné dans ses événements liés à la sortie et à la présentation de livres Infocom selon des modalités à définir.
2. Nous pourrions négocier avec Beaubourg des soirées de la SFSIC sur le modèle des soirées de l'Inathèque.

vi. La revue Française des SIC : un document rédigé par Christian Le Moëgne et Gino Gramascia est remis

1. PDB : il faut travailler sur les mots clefs
2. BC propose de faire venir Oriane deisseligny pour une formation d'une heure sur la publicisation sur le site.
3. AK : il faut que chaque commission propose un service spécifique en ligne sur le site Web pour les adhérents

4) Point de trésorerie

CB :

- Le CA, suite à la demande de CB, demande un nouveau devis pour la certification des comptes. (le devis initial était de 5000 euros)
- Il faut trouver des personnes pour vérifier les comptes

- Abonnement aux cahiers de la SFSIC
 - o On ne peut plus s'abonner sans être adhérent
 - o On ne peut pas faire payer la lettre de la SFSIC

L'adhésion institutionnelle à la SFSIC

PDB : un Enseignant Chercheur ne sait pas si son labo a une adhésion institutionnelle.

CB : Il existe une difficulté à établir la liste nominative des 6 à 8 membres nommés dans le cadre d'une adhésion collective.

CM : la liste des noms devra être nécessaire pour avoir accès aux services adhérents sur le site Web.

La campagne d'adhésions 2009

CB : il faut arrêter une date de début de campagne d'adhésion, dès maintenant.

Engagement de frais de déplacements

CB : il faut respecter les procédures de remboursements. On ne peut pas rembourser d'autres frais de déplacements que ceux des membres du CA.

AK : Le CA accepte exceptionnellement de prendre en charge les frais engagés par Aurélia Lamy et Brigitte Chapelain, tout en rappelant la nécessité de prévoir obligatoirement les dépenses dans le cadre d'un budget prévisionnel validé.

Intégration du budget de Compiègne :

LMS : le résultat bénéficiaire de 5058, 87 euros doit être revu à la hausse par la subvention de la région à venir. Les comptes sont bloqués à Compiègne tant que la facturation n'est pas arrêtée.

On peut utiliser l'argent du congrès dès maintenant malgré tout, notamment tout ce qui concerne la communication. Le rapatriement des comptes est prévu pour le premier semestre 2009.

Le problème de la multiplication des comptes

L'association possède actuellement trois comptes (un livret A et deux comptes courants).

Le budget prévisionnel par commission

AL : Chaque commission doit pouvoir prévoir les frais engagés par la SFSIC dans chacune de ses actions, en proportion avec d'autres subventions.

Elargissement des modalités de financement de l'association

Le CA décide à l'unanimité de réunir une assemblée générale exceptionnelle de l'association lors des doctorales, le 27 mars 2009, en vue d'une modification des statuts impliqués par la demande d'amendement de l'article 6 bis qui permettra la recherche de financement privé pour l'association.

5) Questions diverses

Une réunion de bureau élargi au comité d'organisation des Doctorales 2009 est fixée le 15 janvier 2009 à 14h au CLEMI.

Le CA vote à l'unanimité la prise en charge des frais engagés par AK dans le cadre de

l'inauguration du PRES de Bordeaux.

Le CA vote à l'unanimité la validation de l'adhésion de Théodora Miere Pelage

La séance est levée.